2023/01839

DECRET N°

/PM DU 0 3 MAJ 2023

portant nomination d'un responsable au Ministère des Travaux Publics.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE:

<u>Article 1</u> er.-Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère des Travaux Publics :

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES BRIGADE NATIONALE DES TRAVAUX EN REGIE

<u>Chef de Brigade</u>: Monsieur KENGNE Gaston, Ingénieur Principal des Travaux du Génie Civil, Matricule 554 657-K, précédemment Chef de la Cellule de la Normalisation Technique, en remplacement de Monsieur ADAMOU MOUSSA, appelé à d'autres fonctions.

<u>Article 2.-</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, De Q 3 MAI 2023

Joseph DION NGUTE